



Conseil économique et social

Distr. générale
5 septembre 2016

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité des technologies de l'information et de la communication,
de la science, de la technologie et de l'innovation

Première session

Bangkok, 5-7 octobre 2016

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire*

Questions de politique générale concernant les technologies de l'information et de la communication: vers l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information

Plan directeur pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information

Note du secrétariat**

Résumé

Conformément à la résolution 71/10 de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la première réunion du Groupe de travail sur l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information s'est tenue à Incheon (République de Corée) en septembre 2015. À cette réunion, il a été convenu d'élaborer un plan directeur sur l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information et un document-cadre de coopération régionale, qui se renforceraient mutuellement. Le Groupe directeur pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information a été créé pour mener cette tâche à bien. Le Plan directeur pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information a été élaboré sur la base d'études et d'analyses réalisées par la CESAP dans la région, de consultations tenues en avril avec différentes parties prenantes, y compris des représentants du secteur privé, et de discussions tenues lors d'une réunion technique organisée en mars 2016. Le Plan directeur présente de grandes initiatives stratégiques, des objectifs ciblés et un calendrier en cohérence avec les quatre piliers de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, à savoir renforcer l'infrastructure de l'Internet à large bande de la région; instaurer des systèmes et des politiques de gestion du trafic et des réseaux Internet à l'échelon régional; améliorer la résilience des infrastructures des technologies de l'information et de la communication; et garantir l'accès universel à l'Internet à large bande. Le Plan directeur a été examiné pour approbation à la deuxième réunion du Groupe de travail sur l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, qui s'est tenue à Guangzhou (Chine) les 29 et 30 août 2016.

* E/ESCAP/CICTSTI(1)/L.1.

** La soumission tardive du présent document s'explique par la nécessité de rendre compte des conclusions de la deuxième réunion du Groupe de travail sur l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, qui s'est tenue à Guangzhou (Chine) les 29 et 30 août 2016.

I. Introduction

1. Dans la région en développement de l'Asie et du Pacifique, moins de 15 % de la population bénéficie d'un accès à l'Internet haut débit et la situation dans les pays les moins avancés ne s'est pas améliorée au cours des 15 dernières années, selon le dernier rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)¹. Pour résoudre ce problème, la CESAP, dans sa résolution 71/10, a approuvé la poursuite des activités relatives à l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information. Celle-ci vise à améliorer la connectivité régionale à l'Internet à large bande grâce à un réseau dense d'infrastructures transfrontières en libre accès qui sera intégré à un réseau homogène de fibres optiques terrestre et sous-marin, afin de parvenir à augmenter la bande passante internationale disponible pour les pays en développement de la région, faire baisser les tarifs de l'Internet à large bande et réduire la fracture numérique dans la région.

2. L'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information s'inscrit dans le prolongement de l'engagement pris par les pays membres de la CESAP au titre de la résolution 70/125 de l'Assemblée générale, qui contient le document final de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information. Dans cette résolution, l'Assemblée a reconnu qu'il était urgent d'exploiter le potentiel que recèlent les connaissances et la technologie pour réaliser les objectifs de développement durable, ainsi que de trouver des moyens de mettre ce potentiel au service du développement. En 2015, la Commission, dans sa résolution 71/10, a prié le secrétariat de promouvoir le partage des données d'expérience, des bonnes pratiques et des enseignements tirés en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la réduction et la gestion des risques de catastrophe et la réaction aux catastrophes, ainsi que d'édifier une cyber-résilience, et a approuvé la création du Groupe de travail sur l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information. La première réunion du groupe s'est tenue à Incheon (République de Corée) le 1^{er} et le 2 septembre 2015 et ses participants sont convenus de ce qui suit:

a) Élaborer un plan directeur définissant une vision à long terme, des objectifs ciblés, des activités et des étapes précises en rapport avec les quatre piliers de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information²;

b) Élaborer un cadre de coopération régionale pour l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information en cohérence avec les quatre piliers.

3. Le Groupe de travail sur l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information a également établi le Groupe directeur pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, composé des membres du Bureau du Groupe de travail et de représentants multipartites disposant de compétences en matière d'élaboration des politiques et de questions techniques. Le principal objectif

¹ Nations Unies, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *State of ICT in Asia and the Pacific 2016*, document de travail (à paraître).

² Renforcer l'infrastructure de l'Internet à large bande de la région; instaurer des systèmes et des politiques de gestion du trafic et des réseaux Internet à l'échelon régional; améliorer la résilience des infrastructures des technologies de l'information et de la communication; et garantir l'accès universel à l'Internet à large bande.

du Groupe directeur était d'établir un plan directeur pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information et un document-cadre de coopération régionale.

4. À l'appui de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information et en vue d'élaborer le Plan directeur de celle-ci, la CESAP a mené un certain nombre d'analyses et d'études de faisabilité sur les liaisons terrestres existantes et manquantes et l'estimation de la demande de services Internet à large bande, la cyber-résilience et la gestion du trafic Internet en Asie du Sud et de l'Ouest, en Asie centrale et dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)³. Ces études et analyses ont été conduites en collaboration avec d'autres organismes, tels que l'Agence nationale pour la société de l'information de la République de Corée, la Banque asiatique de développement, LIRNEasia et l'Internet Society (Association Internet). Elles se sont intéressées principalement, mais pas exclusivement, au degré d'adoption du haut débit, à l'infrastructure à large bande fixe et mobile, à la tarification, aux réseaux nationaux de fibres optiques (terrestres et interrégionaux) et à la connectivité internationale. En collaboration avec l'Union internationale des télécommunications, la CESAP actualise les cartes des réseaux à large bande qu'elles ont établies⁴.

5. Tel qu'il a été rédigé, le Plan directeur nécessite l'établissement officiel d'une structure de gouvernance de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information permettant de garantir la bonne mise en œuvre dudit Plan. Le secrétariat de la Commission, à travers des processus intergouvernementaux, assurera la coordination et l'établissement de rapports et fournira un appui. Le Plan directeur a vocation à renforcer les initiatives sous-régionales telles que le Plan-cadre de l'ASEAN en matière de TIC et d'autres projets, notamment les plans et initiatives nationaux des États membres pour l'utilisation des TIC.

6. Le Plan directeur pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information propose la création de couloirs réseau dans l'objectif d'établir un réseau matériel efficace composé à la fois de liaisons terrestres transfrontières et de stations d'atterrissage de câbles sous-marins, dotant ainsi la région Asie-Pacifique d'un réseau d'information et de communication ininterrompu.

II. Principales conclusions de la Commission

7. L'accès à la connectivité ou au transit international est largement dépendant des installations de câbles sous-marins dans la région de l'Asie-Pacifique. L'analyse du réseau terrestre menée par la Commission a montré que de nombreux pays de la région disposent de réseaux de raccordement nationaux reposant sur un maillage insuffisant et se déployant suivant un tracé comparable à celui d'un réseau hydrographique. En outre, le nombre restreint d'interconnexions des réseaux de fibres optiques entre les pays limite la disponibilité de la bande passante internationale totale et par habitant. Cela pénalise plus particulièrement les pays sans littoral, qui n'ont

³ Voir www.unescap.org/our-work/ict-disaster-risk-reduction/asia-pacific-information-superhighway/publications?page=1.

⁴ Voir www.unescap.org/our-work/ict-disaster-risk-reduction/asia-pacific-information-superhighway/asia-pacific-information-superhighway-maps.

pas d'accès direct à des stations d'atterrissage de câbles sous-marins et doivent compter sur des liaisons terrestres transfrontières limitées.

8. À ce jour, la CESAP a mené un certain nombre d'études dans trois sous-régions: l'Asie du Sud et de l'Ouest, l'Asie centrale et la région de l'ASEAN. Leurs conclusions sont résumées ci-dessous.

A. Situation actuelle en matière de technologies de l'information et de la communication dans la région Asie-Pacifique

9. Plus de 52 % des abonnements à l'Internet à large bande fixe dans le monde sont souscrits dans les pays membres de la CESAP, suivis des pays européens (21,9 %) puis des pays d'Amérique du Nord (14,1 %). Soixante-quatorze pour cent des abonnements haut débit fixe de la région de la CESAP sont souscrits en Asie de l'Est et du Nord-Est, et plus de la moitié en Chine. Les pays à revenu élevé de la CESAP sont plus égalitaires sur le plan numérique, tandis que les pays membres à faible revenu montrent des signes de fracture numérique. Le nombre d'abonnements à l'Internet à large bande fixe augmente dans les pays émergents, bien qu'à un rythme lent et de manière inégale.

10. En outre, le document de travail relatif à la situation en matière de TIC dans la région Asie-Pacifique en 2016 a mis en évidence une forte corrélation entre la qualité de la réglementation et le taux de pénétration du haut débit fixe. Quant aux abonnements à des services mobiles à large bande, on observe une croissance phénoménale de leur nombre total dans l'ensemble des économies émergentes, qui sur ce plan sont en train de dépasser les pays avancés. Toutefois, si l'on rapporte ces chiffres au nombre d'habitants, il est évident que les pays avancés ont des taux de pénétration bien supérieurs. Ayant mené une analyse des disparités concernant l'accès à l'Internet à large bande des pays membres de la CESAP, des chercheurs ont conclu qu'à défaut de politiques ciblées, la fracture numérique irait en s'aggravant dans les années à venir.

B. Pays de l'Asie centrale

11. L'Asie centrale⁵ affiche un bilan relativement satisfaisant dans le domaine des communications mobiles grâce à une meilleure couverture et à la disponibilité d'appareils à des prix abordables. Cependant, il existe d'importantes variations dans l'adoption d'Internet entre les dix pays de cette sous-région, qui affichent des taux de pénétration différents. On attribue principalement ce phénomène au coût élevé des services Internet. Si les taux de pénétration de la large bande fixe de la plupart des pays de la sous-région restent bien inférieurs à la moyenne mondiale (10 %), ceux de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et du Kazakhstan y sont supérieurs, et celui de l'Arménie à peine inférieur. Pour ce qui est du service mobile à large bande, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et le Kirghizistan enregistrent de bons résultats par rapport à la moyenne mondiale.

⁵ Aux fins de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, il s'agit des pays suivants: Afghanistan, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pakistan, Tadjikistan et Turkménistan.

12. Cependant, les pays de l'Asie centrale, même considérés dans leur ensemble, ne disposent pas d'une bande passante internationale suffisante. En cela, ils se distinguent nettement d'autres sous-régions telles que celle de l'ASEAN, dont la bande passante est suffisante. En outre, la plupart de ces pays dépendent fortement de leurs voisins pour accéder à la bande passante internationale.

13. Les infrastructures reliant ces dix économies au reste du monde sont principalement constituées de câbles terrestres, bien que le Pakistan et la Géorgie aient accès à des câbles sous-marins. Ces dix pays sont bordés par la Fédération de Russie au nord, la Chine à l'est, la République islamique d'Iran et le Pakistan au sud, et la Turquie à l'ouest. Ces pays voisins pourraient fournir aux pays sans littoral de la bande passante internationale supplémentaire, par voie terrestre ainsi qu'au moyen de câbles sous-marins. En outre, l'Asie centrale dispose d'un certain nombre de réseaux de câbles terrestres interconnectés à travers la sous-région, tels que le câble optique Trans-Asia-Europe, l'Europe-Persia Express Gateway et l'autoroute de l'information transeurasienne. Ces réseaux de câbles pourraient être utilisés par les pays sans littoral pour obtenir davantage de bande passante internationale. En outre, ces réseaux de câbles présentent la possibilité de créer des itinéraires alternatifs redondants permettant d'éviter les goulets d'étranglement actuels du réseau de câbles sous-marins.

14. Si le taux de pénétration de la large bande est généralement faible, les consommateurs et les entreprises de ces dix pays accèdent de plus en plus à l'Internet par connexion sans fil plutôt que fixe. Cette tendance est liée au manque ou à l'insuffisance des infrastructures de lignes fixes, ce qui révèle d'importantes lacunes dans les pays de l'Asie centrale. Il a également été observé que la plupart de ces pays ne disposent pas de l'infrastructure dorsale fixe nécessaire pour répondre à la nouvelle demande de communications sans fil.

C. Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)

15. Les pays de l'ASEAN ont considérablement investi dans la fibre et d'autres infrastructures à large bande (à l'échelon national et international). Toutefois, il existe d'importantes disparités entre ces pays en matière de niveau d'accès et de services. La vitesse moyenne de connexion à Internet dans les pays de l'ASEAN est inférieure à la moyenne mondiale, sauf à Singapour et en Thaïlande. Le Cambodge, l'Indonésie, le Myanmar, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam auraient besoin d'investissements supplémentaires pour étendre leurs réseaux nationaux.

16. Des observations de la qualité du réseau dorsal et de la connectivité à l'échange de trafic Internet dans les pays de l'ASEAN montrent d'importantes différences au sein de la sous-région. Ainsi, le pays le moins performant affichait une vitesse de téléchargement pour la ligne principale du réseau dorsal international de 0,15 mégabit par seconde, une période de latence de 230 millisecondes et un indice de l'effet trombone⁶ de 35. Le plus performant affichait une vitesse de téléchargement de 50,1 mégabits, une période de latence de 7,5 millisecondes et un indice de l'effet trombone de 1.

⁶ L'indice de l'effet trombone se définit comme le rapport entre la distance d'acheminement Internet et la distance en ligne droite depuis la source jusqu'à la destination d'un paquet de données.

Cela montre que la connectivité au réseau dorsal et les systèmes d'échange et de gestion de trafic Internet dans la sous-région sont particulièrement inefficaces. Le taux de pénétration du haut débit dans l'ASEAN est également encore très faible, avec de larges disparités entre les pays. Il a aussi été noté que l'interconnectivité terrestre y est relativement médiocre et que les coûts ou la structure des prix y sont élevés. Les tarifs du transit Internet régional dans certains pays tels que le Cambodge, le Myanmar, la République démocratique populaire lao et les Philippines étaient dix fois plus élevés que ceux de Singapour.

17. La connectivité internationale de la plupart des pays de l'ASEAN est assez faible, sauf en Malaisie, aux Philippines et à Singapour. Le Cambodge dépend d'accords de raccordement avec les pays voisins pour assurer sa connectivité internationale. L'Indonésie affiche une connectivité interrégionale faible et limitée et dépend fortement de Singapour pour sa capacité de transit. Le seul pays sans littoral de la sous-région de l'ASEAN, la République démocratique populaire lao, n'est pas directement raccordé aux réseaux de câbles sous-marins.

D. Pays de l'Asie du Sud et de l'Ouest

18. Une analyse des télécommunications, des marchés de l'Internet et des infrastructures à large bande dans neuf pays de la sous-région (Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, République islamique d'Iran, Sri Lanka et Turquie) a mis en évidence de profondes disparités entre ces pays en matière de disponibilité de la bande passante. Ces disparités nuisent à la croissance économique, au développement social et à l'intégration. Cette faible connectivité à la fibre optique terrestre est la cause profonde des inégalités, de la faible capacité, des coûts élevés et du manque de fiabilité de l'accès à la bande passante dans la sous-région⁷. Cela explique le niveau élevé des tarifs de gros et à la consommation de la bande passante et la disponibilité et la pénétration limitées des services et des applications modernes des TIC, notamment le haut débit⁸.

19. Les infrastructures sous-régionales à large bande, aussi bien fixes que mobiles, pourraient être considérablement étendues. Le prix du transit Internet va de très raisonnable (Turquie) ou modéré (Inde) à cher pour les

⁷ Nations Unies, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *An in-depth study on the broadband infrastructure in South and West Asia*. Disponible à l'adresse: www.unescap.org/sites/default/files/Broadband_Infrastructure_South%26West_Asia.pdf.

⁸ La bande passante internationale par habitant de la Turquie s'élevait à plus de 30 kilobits par seconde, tandis que celle du Bangladesh n'était que de 0,3 kilobit par seconde, soit un ratio de 100 pour 1. Des pays tels que le Bangladesh, l'Inde et le Népal (qui, ensemble, représentent un cinquième de la population mondiale) affichent une bande passante internationale par habitant de moins d'un kilobit par seconde; la bande passante en République islamique d'Iran, au Pakistan et à Sri Lanka est aussi très faible, à savoir 2,2 kilobits par seconde maximum; pour comparaison, la moyenne en Europe de l'Ouest avoisine les 100 kilobits par seconde. Le coût de l'abonnement annuel à une connexion haut débit d'un mégabit par seconde, installation comprise, en pourcentage du produit intérieur brut nominal par habitant, va de très abordable (Turquie), abordable (Sri Lanka), raisonnable (Bhoutan, Inde, Maldives et République islamique d'Iran), à assez cher (Pakistan) voire très cher (Bangladesh et Népal).

autres pays de la sous-région. À l'exception de l'Inde et de la République islamique d'Iran, qui jouissent d'une excellente connectivité internationale par câbles sous-marins, les autres pays de la sous-région enregistrent une connectivité internationale allant de suffisante à assez faible voire faible. Le Bhoutan et le Népal, les deux pays sans littoral de la sous-région, dépendent entièrement de l'Inde pour leur connectivité internationale par liaison sous-marine. Les marchés de la sous-région vont de concurrentiels (Inde), à assez concurrentiels (Bangladesh et Pakistan) et moins concurrentiels (Bhoutan, Maldives, Népal, République islamique d'Iran, Sri Lanka et Turquie).

E. État d'avancement des technologies de l'information et de la communication dans le Pacifique

20. La CESAP n'a pas encore mené d'étude dans la sous-région du Pacifique. Cependant, les réformes du secteur des télécommunications dans les îles du Pacifique ont mené à une amélioration considérable de la connectivité par le biais de câbles sous-marins. Les populations du Pacifique ont très largement bénéficié de l'avènement des téléphones mobiles et de l'accès à l'Internet, ce qui a amélioré leur accès à la santé, à l'éducation, aux informations sur les marchés et aux services financiers ainsi que la transmission des informations en cas de catastrophe naturelle⁹.

III. La vision et les quatre piliers

21. En tant que pilier de la connectivité régionale, l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information devra être un catalyseur du développement de réseaux régionaux à large bande ininterrompus permettant de réduire les prix, d'améliorer la fiabilité, la résilience et la couverture et ainsi de s'attaquer aux causes des disparités numériques, de développer l'écosystème Internet à l'appui de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de stimuler l'économie numérique de l'Asie et du Pacifique.

22. En dépit des bénéfices considérables engrangés par l'ensemble des secteurs grâce à l'Internet à large bande, les progrès enregistrés en Asie et dans le Pacifique ont été inégaux et la région reste l'une des plus inégalitaires au monde en matière de numérique. L'aggravation de la fracture numérique est un sujet de préoccupation légitime. Pour y répondre, le concept d'une Autoroute Asie-Pacifique de l'information a été défini lors de la première réunion du Groupe de travail sur l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, sur la base des recherches et analyses mentionnées plus haut, qui ont mis en évidence les lacunes, les opportunités et la nécessité de coopérer au niveau régional sur des sujets en rapport avec les quatre piliers (figure I):

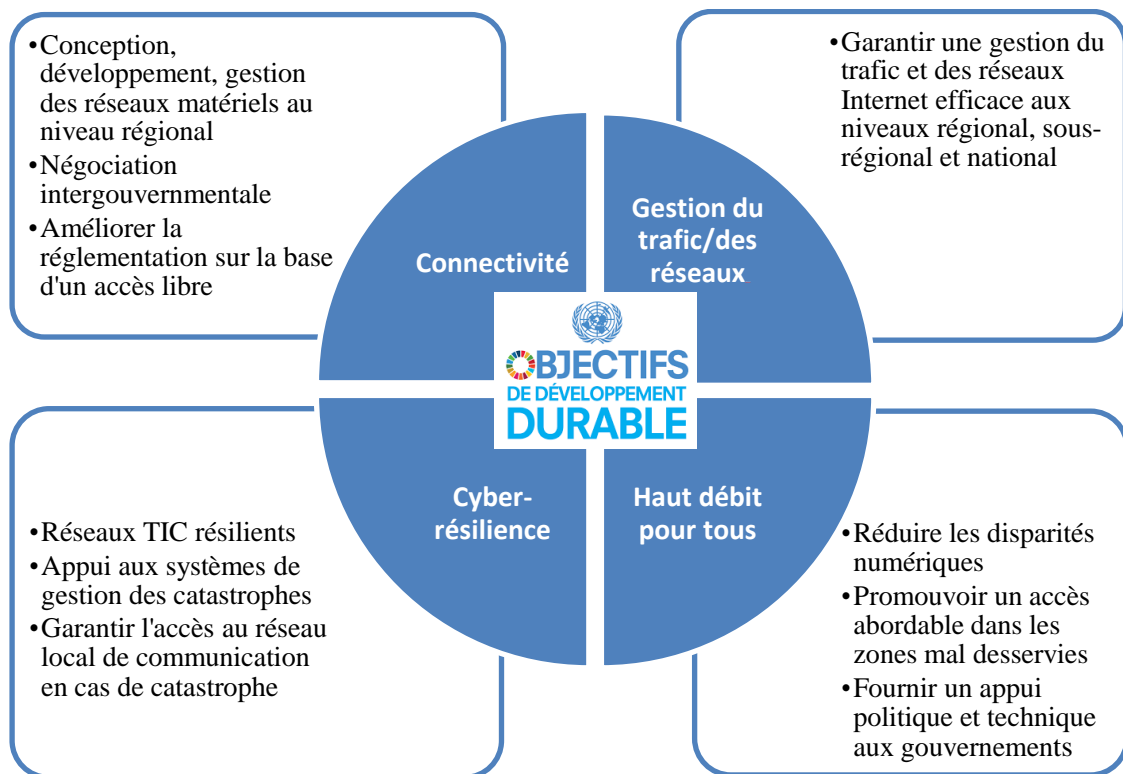
- a) Modernisation et interconnexion des infrastructures matérielles;
- b) Gestion du trafic Internet;
- c) Renforcement de la résilience des réseaux régionaux;

⁹ Siope Vakataki'Ofa, *Telecommunications Regulatory Reform in Small Island Developing States: The Impact of the WTO's Telecommunications Commitment* (Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2012).

- d) Promotion de l'accès au haut débit dans les zones mal desservies.

Figure I

Les quatre piliers de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information



23. La CESAP et l'Union internationale des télécommunications ont collaboré à l'élaboration d'une carte interactive de l'Autoroute de l'information¹⁰. Cette carte a servi à repérer un certain nombre de liaisons de fibres optiques terrestres manquantes ainsi que les goulets d'étranglement des câbles sous-marins.

A. Connectivité

24. L'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information préconise d'améliorer la connectivité ininterrompue au réseau dorsal de fibres optiques à large bande, au moyen du renforcement de la résilience et de l'intégration des réseaux dorsaux à large bande transfrontières intrarégionaux et interrégionaux. Ainsi, on pourra établir des réseaux terrestres et sous-marins plus équilibrés et libres d'accès. En outre, l'initiative recommande de tirer parti des possibilités de connectivité régionale offertes par les réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, ainsi que d'autres infrastructures transfrontières, pour utiliser les droits de passage des réseaux de transport existants ou en projet et parvenir à un déploiement rapide et rentable de la fibre optique dans les pays et entre eux. En plus de développer le réseau régional de câbles à fibres optiques terrestres, l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information cherche également à établir des modèles d'exploitation des câbles terrestres, à faciliter la création de réseaux

¹⁰ www.unescap.org/our-work/ict-disaster-risk-reduction/asia-pacific-information-superhighway/asia-pacific-information-superhighway-maps.

de câbles terrestres transfrontières et à améliorer la qualité et l'efficacité de la transition, afin d'assurer une utilisation plus efficace des réseaux de câbles terrestres en place et de promouvoir l'interconnectivité régionale. Ces éléments sont mis en avant dans le Document-cadre de coopération régionale pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information¹¹.

B. Gestion du trafic et des réseaux

25. L'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information encourage également l'amélioration des systèmes d'échange et de gestion du trafic Internet et l'harmonisation des politiques en la matière de manière plus efficace aux niveaux national, sous-régional et régional, en vue de garantir des services de meilleure qualité. Ce pilier vise à établir un nombre suffisant de points d'échange Internet dans la région, à harmoniser les pratiques et principes de gestion du trafic Internet, ainsi que les politiques et les cadres réglementaires qui y sont associés, de manière plus ouverte, neutre et non discriminatoire, et à définir des principes généraux sur les points d'échange Internet.

C. Cyber-résilience

26. L'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information vise à accroître la résilience des infrastructures des TIC existantes ou prévues au moyen de méthodes telles que la diversification des réseaux, tout en reconnaissant l'importance des infrastructures résilientes pour le développement durable et le rôle crucial que jouent les TIC dans la réduction et la gestion des risques de catastrophe.

D. Haut débit pour tous

27. L'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information cherche à créer un environnement propre à promouvoir l'accès universel à l'Internet à large bande, en tenant compte des besoins et des problèmes particuliers des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral. En plus d'améliorer la connectivité au réseau dorsal de fibres optiques international, l'initiative encourage également le développement d'infrastructures nationales de TIC dans les pays concernés, notamment de réseaux dorsaux et de raccordement, de réseaux d'accès et de centres de données Internet nationaux. L'amélioration des infrastructures nationales de TIC peut favoriser l'extension du haut débit à grande échelle en réduisant son coût par habitant. Une utilisation efficace des centres de données Internet peut permettre l'absorption de la demande de bande passante internationale et la promotion du développement des applications des TIC au niveau national.

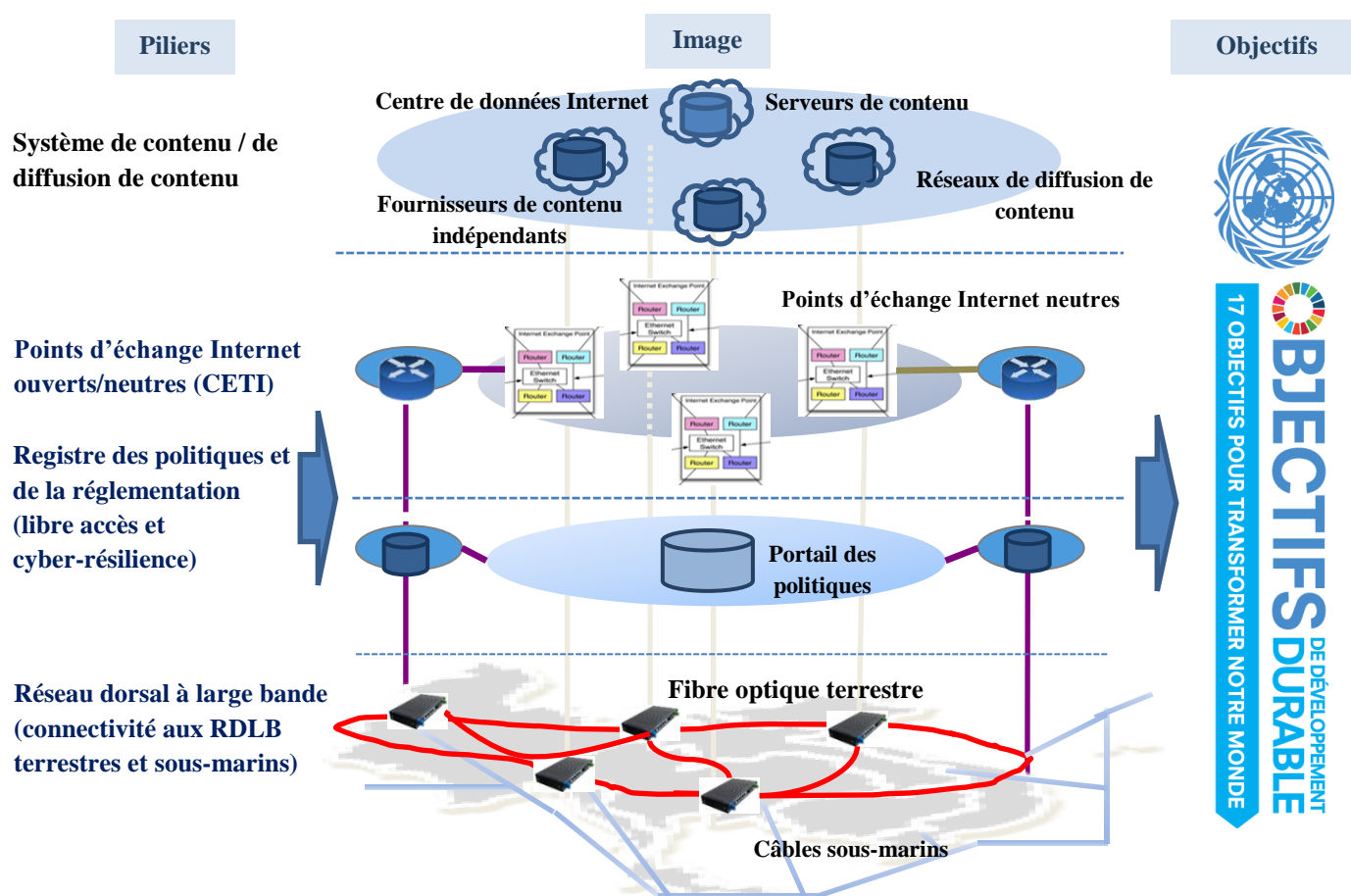
¹¹ E/ESCAP/CICTSTI(1)/3.

IV. Schéma à plusieurs niveaux de la structure du réseau de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information

28. L'Autoroute Asie-Pacifique de l'information peut également être décrite à l'aide d'un schéma présentant les différents niveaux de la structure du réseau, qui explique avant tout les différences fonctionnelles de chaque niveau du réseau, ainsi que le montre la figure II, comme le niveau du réseau dorsal à large bande, le niveau des politiques et de la réglementation, le niveau des points d'échange Internet ouverts et neutres et le niveau de contenu ou de diffusion de contenu. Le niveau du réseau dorsal à large bande sera constitué de réseaux ininterrompus et équilibrés de câbles à fibres optiques terrestres et sous-marins, après l'identification des liaisons manquantes aux niveaux national, sous-régional et régional. Le niveau des politiques et de la réglementation représente un système de gouvernance régionale ou un organe de coordination régionale permettant de coordonner au niveau intermédiaire l'acheminement et l'échange de trafic (ou le transit) du protocole Internet (IP) et de négocier avec les autorités de réglementation pour établir la neutralité des réseaux et garantir aux nouveaux arrivants un droit d'accès non discriminatoire au réseau de raccordement.

29. Le niveau des points d'échange Internet ouverts et neutres garantit un échange de trafic IP national entre les fournisseurs d'accès à Internet et l'échange de trafic (ou le transit) IP régional direct entre les pays voisins. Il est possible d'établir des liaisons directes par fibre optique entre les points d'échange Internet pour aider les fournisseurs d'accès qui ont besoin d'une connectivité diversifiée aux points d'échange Internet ou aux fournisseurs d'accès d'autres pays. Le niveau de contenu ou de diffusion de contenu sert de centre de données Internet, où les fournisseurs indépendants proposent du contenu au moyen de réseaux de diffusion de contenu. Les fournisseurs de réseaux de diffusion de contenu et les fournisseurs de contenu jouent un rôle très important, puisqu'ils réduisent le trafic Internet transfrontière en stockant davantage de contenu en mémoire cache sur des serveurs locaux.

Figure II
Schéma à plusieurs niveaux de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information



Source: CESAP et Agence nationale pour la société de l'information, *A Pre-Feasibility Study on the Asia-Pacific Information Superhighway in the ASEAN Sub-region: Conceptualization, International Traffic & Quality Analysis, Network Topology*

Design and Implementation Model (Bangkok, 2016). Disponible à l'adresse: www.unescap.org/sites/default/files/ASEAN%20report%20final.pdf.

Abréviations: CETI: connectivité à l'échange de trafic Internet; RDLB: réseau dorsal à large bande.

V. Objectifs à moyen terme de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information

30. Dans les délais actuellement fixés pour le Plan directeur, à savoir entre 2016 et 2018, les objectifs à moyen terme s'attachent principalement à trois aspects: a) une connectivité régionale à l'Internet à large bande ininterrompue, abordable et fiable, alliée à une connectivité équilibrée aux réseaux terrestres et sous-marins et à une gestion de l'échange de trafic Internet; b) la promotion de la cyber-résilience; et c) la promotion de l'accès à l'Internet haut débit pour tous dans les zones mal desservies et la réduction de la fracture numérique.

31. Les initiatives en matière de connectivité régionale à l'Internet à large bande doivent s'appuyer sur les recherches et les analyses déjà menées et conduire à des projets concrets en a) repérant les liaisons manquantes¹², b) tirant parti des synergies intersectorielles pour le déploiement de la fibre optique, et c) améliorant les cadres réglementaires et en favorisant le libre accès aux infrastructures essentielles.

32. Il est nécessaire d'établir un nombre suffisant de points d'échange Internet aux niveaux national et sous-régional, ainsi que des principes communs en matière d'échange de trafic Internet, pour éviter l'effet trombone et améliorer la qualité de service des réseaux dorsaux régionaux pour l'accès à l'Internet transfrontière interrégional et intrarégional, en vue de résoudre le problème des coûts de transit élevés.

33. Les objectifs en matière d'accès universel à l'Internet à large bande comprennent l'amélioration des cadres réglementaires et des pratiques commerciales dans la région Asie-Pacifique, qui restreignent souvent la concurrence du transit international et des segments du réseau dorsal national des marchés de transmission à large bande. Les mesures politiques et réglementaires efficaces pour y parvenir consistent notamment à simplifier les régimes de licence donnant accès aux réseaux sous-marins et transfrontières et à réduire le contrôle exclusif qu'exercent les opérateurs historiques sur les passerelles internationales et les stations d'atterrissement des câbles sous-marins. En outre, l'accélération du rythme des réformes permettant d'encourager la concurrence sur les marchés de transmission à large bande est considérée comme une priorité essentielle pour faire baisser les coûts du haut débit.

VI. Projets de couloirs réseau pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information

34. D'un point de vue matériel, le couloir réseau sous-régional représente l'infrastructure à large bande transfrontière intrarégionale et interrégionale. Les liaisons du couloir réseau seront principalement constituées de câbles à fibres optiques, de gaines et de conduites traversant les régions, les sous-régions et les pays voisins. Le couloir réseau, par son infrastructure matérielle sophistiquée, jouera un rôle important pour déterminer le niveau de connectivité et le prix de la bande passante internationale en Asie et dans le Pacifique. Chaque réseau sous-régional sera connecté à un autre réseau sous-régional au moyen d'un couloir utilisant les principaux points d'échange Internet de chaque sous-région. Les réseaux matériels seront appuyés par des politiques et des réglementations harmonisées ainsi que des mesures de promotion de la cyber-résilience et de l'accès universel à l'Internet à large bande, notamment par la coopération régionale, ainsi qu'il est énoncé dans le Document-cadre de coopération régionale pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information.

35. L'établissement de points d'échange Internet dans chaque pays, qui seront à leur tour connectés aux points d'échange Internet sous-régionaux, et qui seront également le point de présence pour la connectivité externe à l'Europe et à l'Amérique, constituera l'une des composantes principales du

¹² Voir www.unescap.org/our-work/ict-disaster-risk-reduction/asia-pacific-information-superhighway/resources.

couloir réseau. En tout, cinq couloirs réseau ont été identifiés pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (figure III). Le réseau russe et chinois de câbles à fibres optiques est considéré comme un couloir réseau car il fournira des itinéraires terrestres alternatifs pour la connectivité internationale.

Figure III
Projets de couloirs réseau en Asie et dans le Pacifique



Abréviations: ASEAN: Association des nations de l'Asie du Sud-Est; PEID: petits États insulaires en développement.

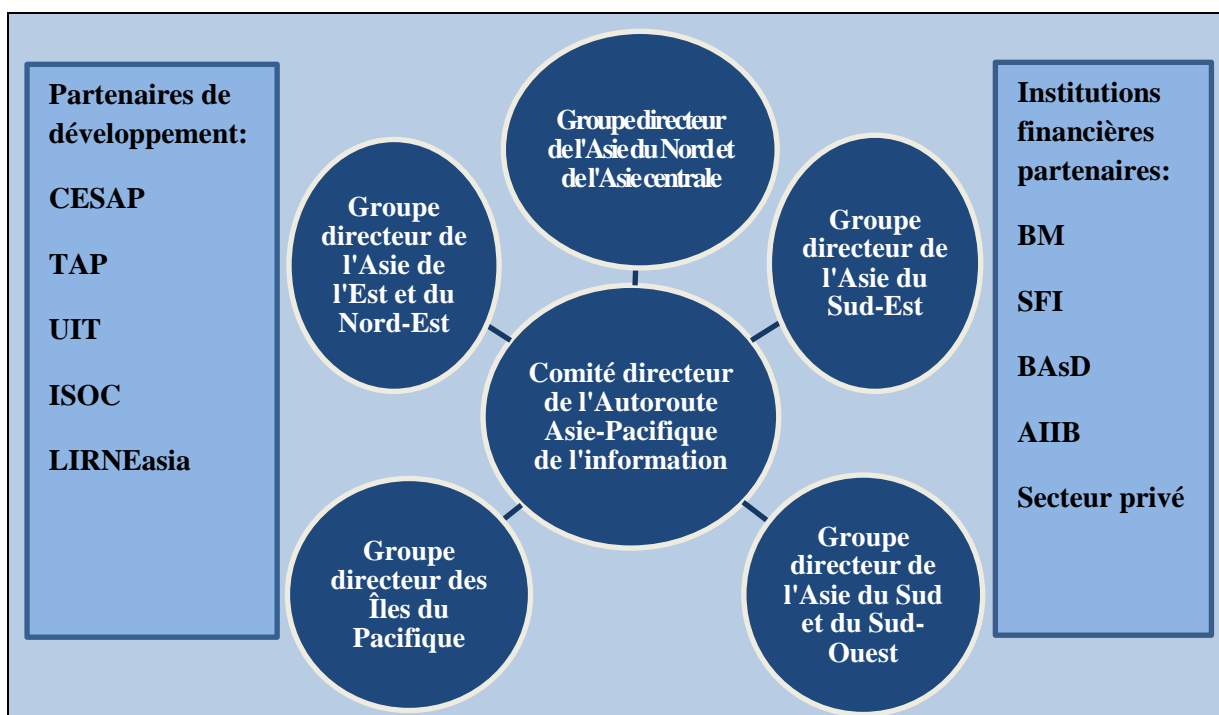
VII. Partenaires régionaux de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information

36. Les partenariats représentent une composante fondamentale du Plan directeur pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, puisque l'Autoroute s'étend sur une vaste zone géographique et comporte différents niveaux de réseaux, et ses infrastructures seront principalement aménagées par le secteur privé. On prévoit que le partenariat régional impliquant la participation du secteur privé, de gouvernements, d'organismes internationaux, d'organisations non-gouvernementales, d'instituts de recherche et d'institutions financières régionales ou internationales permettra d'assurer la coordination, l'harmonisation, la mise en œuvre et le financement de différents sous-projets liés à l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, tout en veillant à la mise en commun du savoir-faire, des bonnes pratiques et des enseignements tirés de l'expérience.

37. Les partenariats régionaux sont formés par les multiples parties prenantes qui collaborent dans le cadre commun de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (figure IV). Dans ce cadre, il existe cinq groupes directeurs sous-régionaux composés de membres du comité directeur. Les partenaires de développement et les institutions financières partenaires continuent de fournir un appui aux États membres selon leurs mandats respectifs aux niveaux national, sous-régional et régional. De plus amples informations sur un cadre de coopération régionale et les solutions de financement possibles figurent dans le Document-cadre de coopération régionale pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information.

38. Il est essentiel d'établir une collaboration et des partenariats, notamment avec les organismes d'autres secteurs socioéconomiques, pour tirer parti des opportunités de connectivité régionale actuellement offertes par les réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique ainsi que d'autres infrastructures transfrontières, afin d'utiliser les droits de passage des réseaux de transport existants ou en projet et de parvenir à un déploiement rapide et rentable de la fibre optique dans les pays et entre eux.

Figure IV
Partenaires régionaux



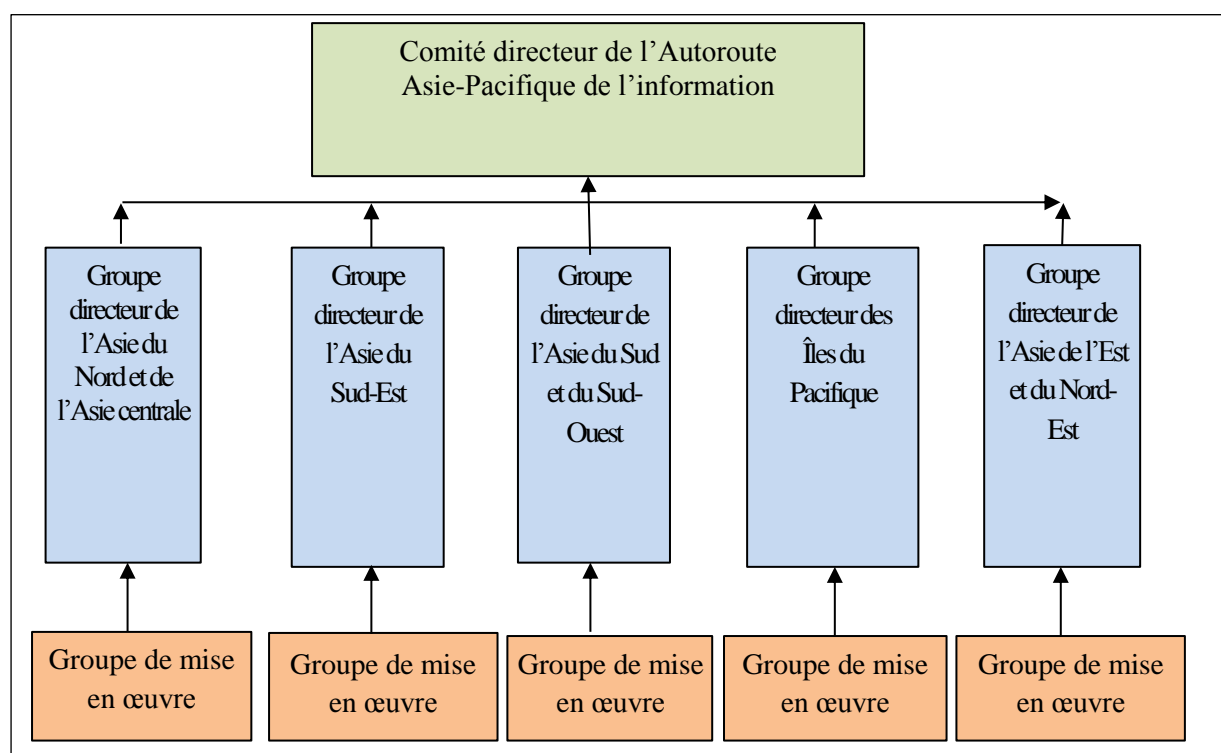
Abréviations: AIIB: Banque asiatique d'investissement pour l'infrastructure; BAsD: Banque asiatique de développement; BM: Banque mondiale; CESAP: Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; ISOC: Internet Society (Association Internet); SFI: Société financière internationale; TAP: Télécommunauté de l'Asie et du Pacifique; UIT: Union internationale des télécommunications.

VIII. Structure de gouvernance de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information

39. La structure de gouvernance proposée pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information a vocation à appuyer la bonne mise en œuvre des activités de l'initiative (figure V). Elle est constituée du niveau régional général de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (comité directeur), dont chaque couloir sous-régional (groupe directeur) sera appuyé, si nécessaire, par un groupe de mise en œuvre composé d'opérateurs de télécommunications. Les activités seront développées selon les quatre piliers, ce qui devrait faciliter la mise en œuvre d'initiatives sous-régionales et nationales en matière de TIC. Ainsi que le montre la figure V, les groupes directeurs seront chargés d'identifier, pour chaque sous-région, des questions liées à la connectivité, à la gestion du trafic, à la cyber-résilience et à la fracture numérique, et d'en débattre.

Figure V

Structure de gouvernance proposée pour les couloirs réseau de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information



40. La structure de gouvernance proposée a été conçue pour concorder avec les initiatives sous-régionales, de manière à ce que cette structure réponde aux besoins des sous-régions et qu'elle s'articule autour des objectifs généraux de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information. En outre, cette structure tirera parti des compétences internationales pertinentes d'organismes internationaux et spécialisés, tels que l'Union internationale des télécommunications, la Télécommunauté de l'Asie et du Pacifique, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque asiatique d'investissement pour l'infrastructure et d'autres institutions financières. Elle impliquera également des partenariats avec d'autres institutions telles que l'Internet Society, LIRNEasia et d'autres instituts de recherche ou groupes de réflexion. La participation à un groupe directeur sous-régional ne sera pas limitée aux États membres de la sous-région concernée, mais sera ouverte à tous les États membres de la CESAP.

41. Le niveau régional sera doté de fonctions de suivi, de coordination et de conseil et fera ensuite rapport aux différents organes intergouvernementaux par l'intermédiaire du secrétariat de la CESAP, ainsi qu'énoncé dans le Document-cadre de coopération régionale pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information.

IX. Initiatives stratégiques 2016-2018

42. Les projets d'initiatives stratégiques de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information pour 2016-2018 visent à améliorer la connectivité à l'Internet à large bande dans la région Asie-Pacifique (tableau 1).

Tableau 1

Initiatives stratégiques de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information pour 2016-2018

Initiative 1: Identification, coordination, déploiement, extension et intégration des réseaux dorsaux régionaux aux niveaux transfrontière, intrarégional et interrégional, en collaboration avec les pays membres et les organisations sous-régionales

Domaines d'action	Description	Parties responsables
Réseau dorsal régional intégré et interconnectivité	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les liaisons manquantes Concevoir une structure hybride (maillée et en anneau) pour un réseau dorsal régional terrestre résilient 	LIRNEasia
<ul style="list-style-type: none"> Réseau de fibres optiques terrestre Réseau maillé cohérent 	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir l'établissement de nœuds centraux pour une gestion du trafic fiable et à bas coût 	
Modèles d'exploitation des câbles terrestres transfrontières	<ul style="list-style-type: none"> Étudier les modèles et normes d'exploitation et les normes de qualité, entre autres, des réseaux de câbles terrestres transfrontières 	
Infrastructure nationale à large bande	<ul style="list-style-type: none"> Examiner les itinéraires des réseaux dorsaux nationaux des pays moins développés Aider à élaborer des stratégies de développement de réseaux à large bande dans les pays les moins avancés Concevoir et planifier l'établissement de centres de données, le partage d'informations en nuage et autres solutions abordables 	
Activités d'appui	Description	Parties responsables
1.1 Réaliser des études de faisabilité détaillées dans certains couloirs, en tenant compte des besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral, des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer le trafic, les recettes, les coûts préliminaires et l'accessibilité à un prix abordable Déterminer les besoins particuliers et les difficultés propres aux pays en développement sans littoral, aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement 	CESAP, pays membres, instituts de recherche, groupes de réflexion, organisations sous-régionales et institutions financières

	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner la planification du développement des infrastructures avec les pays membres et le secteur privé dans les petits États insulaires 	
1.2 Actualiser les cartes des réseaux de transmission de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser les synergies intersectorielles ou utiliser les infrastructures routières et ferroviaires existantes • Actualiser la carte des réseaux de transmission de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information 	CESAP, Union internationale des télécommunications et pays membres
1.3 Ordre de grandeur approximatif	<ul style="list-style-type: none"> • Estimer les coûts en collaboration avec les fournisseurs s'il y a lieu 	CESAP, secteur privé

Initiative 2: Établir un nombre suffisant de points d'échange Internet aux niveaux national et sous-régional et définir des principes communs relatifs à l'échange de trafic Internet pour éviter l'effet trombone, réduire les coûts de transit et améliorer la qualité de service

Domaines d'action	Description	Parties responsables
Échange et gestion du trafic Internet harmonisés <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les points d'échange Internet régionaux, sous-régionaux et nationaux • Éliminer les barrières à l'entrée pour les nouveaux fournisseurs d'accès à Internet et promouvoir une concurrence équitable sur le marché 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'interconnexion/le transit bilatéral direct non discriminatoire entre les fournisseurs d'accès à Internet de pays voisins • Établir des points d'échange Internet intrarégionaux et interrégionaux neutres • Établir des points d'échange Internet permettant au trafic national d'être échangé à l'intérieur du pays 	
Activités d'appui	Description	Parties responsables
2.1 Étude diagnostique régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une étude diagnostique et analyser les meilleures pratiques en matière d'échange et de gestion du trafic Internet dans la région 	CESAP, Union internationale des télécommunications, Télécommunauté de l'Asie et du Pacifique, Asia Pacific Network Information Centre, pays membres et secteur privé
2.2 Étude approfondie du volume de production de trafic	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des études sur le volume de trafic, sa destination et sa distribution, son acheminement et la distance parcourue ainsi que sur la qualité globale du service Internet aux niveaux national et régional 	CESAP, en consultation avec le secteur privé, l'Asia Pacific Network Information Centre et les pays membres
2.3 Système de points d'échange Internet et modèle d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Recommander la mise en place de points d'échange Internet, en précisant notamment les principes d'exploitation et le modèle de gouvernance 	CESAP, Asia Pacific Network Information Centre, instituts de recherche et secteur privé

2.4 Ordre de grandeur approximatif	<ul style="list-style-type: none"> • Estimer les coûts en collaboration avec les fabricants d'appareils ou les organismes partenaires 	CESAP, en consultation avec le secteur privé
------------------------------------	--	--

Initiative 3: Études sociales et économiques dans la région

Domaines d'action	Description	Parties responsables
Analyse des répercussions économiques et sociales des évolutions futures des TIC à court et à long terme	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner les avancées technologiques et déterminer leurs répercussions sur l'économie et la société pour le développement inclusif de TIC permettant aux responsables politiques de prendre des décisions en toute connaissance de cause 	CESAP, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, secteur privé, autres organismes des Nations Unies et institutions financières

Initiative 4: Renforcer la résilience des infrastructures des TIC dans la région Asie-Pacifique

Domaines d'action	Description	Parties responsables
4.1 Liaisons en fibres optiques terrestres à la connectivité internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier les moyens de renforcer la cyber-résilience des liaisons en fibres optiques avec l'Europe • Étudier les moyens de fournir davantage de bande passante aux pays sans littoral d'Asie centrale 	CESAP, pays membres, secteur privé et institutions financières
4.2 Itinéraires diversifiés, y compris la mutualisation des câbles à fibres optiques incorporés dans les réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier les possibilités de diversification des itinéraires de câbles à fibres optiques en tirant parti des infrastructures des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique 	CESAP et pays membres
4.3 Protéger les infrastructures essentielles par la réduction des risques de catastrophe	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer cette approche dans la planification du développement des infrastructures, de manière à intégrer la gestion des catastrophes dès la phase de conception 	CESAP, instituts de recherche, organismes des Nations Unies et secteur privé
4.4 État de préparation en matière de cybersécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer et évaluer l'état de préparation national dans le domaine des TIC pour la cybersécurité 	Asia Pacific Network Information Centre, Banque mondiale et autres organisations régionales et internationales
4.5 Introduction de la version 6 du protocole Internet	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la préparation à la version 6 du protocole Internet 	Asia Pacific Network Information Centre

Initiative 5: Politiques et réglementation permettant de tirer parti des infrastructures, des technologies et des initiatives inclusives existantes en matière d'Internet à large bande

Domaines d'action	Description	Parties responsables
5.1 Réseau de câbles sous-marins de raccordement, accessibilité transfrontière à un prix abordable et partage des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des politiques de partage transfrontière des infrastructures en s'appuyant sur les études, consultations et partenariats susmentionnés 	Pays membres et organisations sous-régionales
5.2 Accessibilité des points d'échange Internet et des interconnexions/du transit aux points d'échange Internet pour les réseaux des autorités locales/nationales	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des politiques relatives au partage des infrastructures et à l'accessibilité des points d'échange Internet 	Pays membres et organisations sous-régionales
5.3 Cadres nationaux de politique générale et de réglementation en matière de TIC	<ul style="list-style-type: none"> Faire évoluer les politiques et réglementations nationales pour favoriser le développement des infrastructures et l'accès à l'Internet haut débit pour tous Permettre l'adoption de politiques favorisant le libre accès, une tarification non discriminatoire, la concurrence et l'innovation Réformes réglementaires relatives aux télécommunications, taxes et droits de douane 	CESAP, organismes des Nations Unies, organisations sous-régionales et pays membres

Initiative 6: Renforcement des capacités

Domaines d'action	Description	Parties responsables
6.1 Renforcement des capacités institutionnelles et individuelles	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités, mise en commun des bonnes pratiques et des enseignements tirés de l'expérience au niveau régional en lien avec la gestion et le suivi du trafic réseau et le déploiement de la fibre optique terrestre/sous-marine 	CESAP, tous les pays membres, instituts de recherche, secteur privé et organismes des Nations Unies
6.2 Formation technique	<ul style="list-style-type: none"> Formation technique sur l'établissement de fournisseurs d'accès à Internet et la cybersécurité 	Asia Pacific Network Information Centre

Initiative 7: Mécanisme de financement de projets pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, fondé sur les partenariats public-privé

Domaines d'action	Description	Parties responsables
7.1 Formulation d'une plateforme de financement pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier et formuler un mécanisme de financement de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information en partenariat avec la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque asiatique d'investissement pour l'infrastructure et d'autres institutions financières • Étudier les possibilités d'arrangements de financement public et de partenariat public-privé ainsi que les structures de titrisation pour la promotion du développement des infrastructures • Étudier les solutions de financement public pour la construction et l'exploitation de points d'échange Internet • Recueillir des informations sur les mécanismes de financement de projets relatifs aux TIC dans la région Asie-Pacifique 	CESAP, organismes des Nations Unies, organisations sous-régionales, secteur privé, institutions financières et pays membres

X. Plan de mise en œuvre

43. Le calendrier du Plan directeur court de 2016 à 2018 (tableau 2). En 2018, la première évaluation des progrès accomplis sera soumise au Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation à sa deuxième session. Certaines activités pouvant nécessiter une mise en œuvre après 2018, le Plan directeur sera actualisé et révisé après la première évaluation, ainsi qu'il est indiqué dans le Document-cadre de coopération régionale pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information.

Tableau 2
Plan de mise en œuvre 2016-2018 de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (liste des activités non exhaustive)

Mesures	2016				2017				2018			
	1/4	2/4	3/4	4/4	1/4	2/4	3/4	4/4	1/4	2/4	3/4	4/4
Comité directeur établi et opérationnel												
1.1 Réalisation d'études de faisabilité												
2.3 Système de points d'échange Internet et modèle d'exploitation												
3. Études sociales et économiques de la région												
4.1 Étude des possibilités de diversification des itinéraires dans le cadre de la cyber-résilience												
5.1 Prise d'initiatives politiques en faveur de la connectivité transfrontière												
6.1 Renforcement des capacités												
7.1 Formulation de la plateforme de financement de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information												
Présentation du Plan directeur pour adoption												
Évaluation et rapport d'activité												

Première session du Comité

Soixante-treizième session de la Commission

Soixante-quatorzième session de la Commission

Annexe I

Mandat du Comité directeur de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information

I. Critères de participation

1. Le Comité directeur de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information est composé de tous les États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et, compte tenu de la nature des activités prescrites, de représentants pluripartites d'organisations à but non lucratif et d'instituts de recherche compétents sur les plans technique et politique, ainsi que d'experts issus des gouvernements des pays membres (siégeant à titre personnel).
2. Le Bureau est élu par les membres du Comité directeur pour un mandat d'un an.
3. Le Comité directeur se réunit une fois par an.
4. Le Président du Comité directeur est élu par les membres dudit Comité.
5. Le Comité directeur est épaulé par le secrétariat dans l'exécution de ses fonctions.

II. Objectifs

6. Le Comité directeur suit la mise en œuvre du Plan directeur pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information et du Document-cadre de coopération régionale pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, coordonne les activités menées à l'échelon sous-régional, fournit des orientations de politique générale et, si nécessaire, établit un groupe technique consultatif.

Annexe II

Mandat des groupes directeurs sous-régionaux de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information

I. Critères de participation

1. Chaque groupe directeur sous-régional de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information est composé des États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) de la sous-région concernée ainsi que de tout autre État membre de la CESAP s'intéressant aux activités sous-régionales.
2. Le bureau de chaque groupe directeur est élu par les États membres de la CESAP de la sous-région concernée pour un mandat d'un an.
3. Le président de chaque groupe directeur est élu par les membres de ce groupe.
4. Chaque groupe directeur est épaulé par le secrétariat dans l'exécution de ses fonctions.

II. Objectifs

5. Chaque groupe directeur suit la mise en œuvre des projets sous-régionaux dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), fournit des orientations de politique générale et, si nécessaire, établit un groupe de mise en œuvre.
-